



*Direction Générale de la Police Nationale
Direction territoriale de la police nationale
Service territorial de gestion des ressources
Bureau des ressources humaines
Section recrutement et formation
Tel : (+687) 23 28 37
Mail : dtpn988-stgr-recrutement@interieur.gouv.fr*

2024/n°14.

Nouméa, le 2 janvier 2024

Le directeur territorial de la police nationale communique un :

AVIS DE RECRUTEMENT

Le directeur territorial de la police nationale en Nouvelle-Calédonie procède, au titre de l'année 2024, au recrutement **d'un vivier de policiers adjoints de la police nationale.**

LES CONDITIONS DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES :

- être de nationalité française ;
- être âgé de 18 à moins de 30 ans à la date d'incorporation en école ;
- être de bonne moralité, le bulletin n°2 du casier judiciaire ne devant comporter aucune mention incompatible avec l'exercice des fonctions envisagées ;
- être en règle avec le Service national, Journée Défense et Citoyenneté (JDC, ex JAPD) ;
- remplir les conditions d'aptitude physique requises pour l'emploi ;
- être médicalement apte à un service actif de jour comme de nuit ;
- être apte au port et à l'usage des armes.

Une visite médicale auprès du médecin de la police nationale permet de vérifier que le candidat remplit effectivement les conditions d'aptitude physique requise. Un dépistage de l'usage de produits illicites est également pratiqué.

Aucun diplôme n'est exigé pour ce recrutement.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Après avoir déposé leur dossier de candidature, les candidats sont soumis à trois épreuves de sélection :

- Des épreuves écrites (tests psychotechniques et photo-langage) ;
- Des épreuves sportives (test d'isométrie musculaire et test d'endurance cardio-respiratoire) ;
- Une épreuve orale (entretien devant une commission locale, chargée notamment d'apprécier la motivation du candidat à l'emploi de policier adjoint).

L'épreuve orale d'entretien est précédée d'un exercice permettant de vérifier la capacité du candidat à s'exprimer de façon correcte en français et à maîtriser la langue écrite au travers d'un commentaire portant sur une photographie représentant une scène de la vie quotidienne.

Ci-dessous le calendrier prévisionnel :

Les épreuves écrites auront lieu le mercredi 7 février 2024 à Nouméa, Lifou et Koné ;

Les épreuves sportives se dérouleront du 12 au 14 février 2024 (dates prévisionnelles) à Nouméa ;

Les entretiens de sélection se dérouleront du 26 février au 01 mars 2024 (dates prévisionnelles) à Nouméa ;

L'incorporation est prévue le 13 mai 2024.

MODALITES D'INSCRIPTION

Les dossiers d'inscription peuvent être retirés à :

- Service Territorial pour le Recrutement et la Formation (STRF) :
Sis 193 bis, rue Georges Lèques Normandie
☎ 41 39 10 – Courriel : dtpn988-strf-secretariat@interieur.gouv.fr
dtpn988-stgr-recrutement@interieur.gouv.fr

- Subdivision administrative Sud – LA FOA
BP 1059
98880 LA FOA
☎ 20 01 30 – Courriel : sas@nouvelle-caledonie.gouv.fr ou antenne-sas@nouvelle-caledonie.gouv.fr

- Subdivision administrative Nord – KONE
3039 Avenue de LAPITA
BP 1
98860 KONE
☎ 20 01 50 – Courriel : mireille.naser@nouvelle-caledonie.gouv.fr

- Antenne de POINDIMIE
BP 6
98822 POINDIMIE
☎ 20 01 70 – Courriel : san-poindimie@nouvelle-caledonie.gouv.fr

- Subdivision administrative des îles Loyautés – LIFOU
BP 09 WE
98820 LIFOU
☎ 20 01 94 – Courriel : subdiv-iles@nouvelle-caledonie.gouv.fr ou

- En ligne sur le site : www.nouvelle-caledonie.gouv.fr

Les dossiers de candidature complets devront être déposés ou envoyés au plus tard **le 31 janvier 2024** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Direction Territoriale de la Police nationale
Service territorial de gestion des ressources
Section recrutement et formation
BP 289
98845 Nouméa Cedex

Le Commissaire général
Jean-Marie Cavier

Directeur territorial de la police nationale
de la Nouvelle-Calédonie